

## QUESTIONS DES DELEGUES DU PERSONNEL DU 22 JANVIER 2016

- 1- **Le Wifi ne fonctionne toujours pas dans la rédaction. Les journalistes sont obligés d'aller dans le couloir pour capter le réseau Wifi interne. Quand est-ce que la situation va s'améliorer ? Cette question reviendra systématiquement.**

*Réponse : La situation s'améliorera lorsque la migration du PDTU (poste de travail unique), sera terminée (événement prioritaire pour le service informatique) et que les liaisons fibres seront opérationnelles nous permettant d'avoir un débit supérieur. En attendant, internet reste accessible à travers les postes de travail. Le wifi a été mis en place en priorité pour les collaborateurs qui étaient équipés de postes de travail mobiles (PC portable et tablettes) appartenant à la société.*

- 2- **Les chaises de la rédaction sont fatiguées, usées, abîmées. Quand est-ce qu'elles seront changées ?**

*Réponse : un état des lieux sera fait et celles qui le nécessitent seront changées.*

- 3- **Depuis des années, on vous interpelle sans cesse sur la porte d'entrée et de sortie pour les JRI, jusqu'à aujourd'hui difficile à ouvrir ou à fermer avec du matériel. Certains JRI ont de gros problèmes de santé. Quand est-ce que vous comptez remédier à cette situation devenue intolérable ? Cette question reviendra systématiquement.**

*Réponse : une réflexion est en cours pour prendre en compte la situation des JRI mais également, tenir compte des contraintes liées à la sécurité. Le chef de centre prévoit une rencontre avec les JRI début février, pour établir un cahier des charges.*

- 4- **Laetitia BROULHET, dans le studio, lorsqu'elle présente le journal, a souvent des quintes de toux, des extinctions de voix spontanées dues à des poussières. Pourrait-on envisager un nettoyage régulier de cet espace ?**

*Réponse : Nous vérifierons que la prestation soit faite régulièrement.*

- 5- **Pourrait-on connaître la date d'arrivée des nouvelles caméras pour les JRI ?**

*Réponse : Leur arrivée est prévue pour mi-février avec un déploiement courant mars.*

**Khalil Sarkis et Rémi Defrance partiront du 22 au 26 février prochain afin d'être formés à l'utilisation des nouvelles caméras. Ils dispenseront ensuite une formation interne, des JRI, puis des OPV.**

- 6- **On demande souvent aux journalistes qui vont sur le terrain de collaborer et contribuer à la mise à jour du site internet. A l'époque, il était prévu d'équiper chaque journaliste d'un Smartphone afin de prendre des photos et de diffuser rapidement l'information sur internet. Aujourd'hui, qu'en est-il ?**

*Réponse : une majorité de journaliste ont été équipés de smartphones (renouvelés pour certains). Pour ceux qui ne le sont pas, ceci sera fait.*

**Des négociations sont en cours pour renouveler les forfaits afin qu'ils soient adaptés à l'envoi de données mobiles.**

- 7- **Aujourd'hui, beaucoup d'informations circulent sur la future chaîne toute info. A priori, la rédaction va être mobilisée pour y contribuer, comme l'ensemble des rédactions de France Télévisions. Pouvez-vous nous dire dans quelle mesure et est-ce qu'une réorganisation est envisagée ?**

*Réponse : Il n'est pas prévu de réorganisation car chaque chaîne devra contribuer à hauteur de ce qu'elle produit. Ce sont les productions des chaînes régionales qui vont nourrir le national (pas de sujets spécifiques).*

- 8- **Quand est-ce que vous allez installer le programme ASSIST à Basse-Terre et quand est-ce que l'ordinateur sera installé ?**

*Réponse : L'installation du programme ASSIT à BT, n'est pas prévue. Nous n'avons pas de licences supplémentaires, nous n'avons pas de garantie sur le débit nécessaire et enfin, il s'agit d'une bave (transmission de sujets).*

- 9- **Les monteuses et les journalistes souhaitent que des ordinateurs soient installés dans les salles de montage pour les besoins de service. Les monteuses souhaitent pouvoir consulter leur mail. Quand est-ce que ces ordinateurs seront installés ?**

*Réponse : Nous approchons de la fin du PDTU, c'est une question de semaines. Nous pourrions ensuite envisager l'installation de ces ordinateurs.*

- 10- **Les journalistes et les monteuses se plaignent des problèmes de lumière dans certaines salles de montage, la 1.42 par exemple, où les lumières sont en panne. Pouvez-vous réparer l'éclairage pour le bien de tous ?**

*Réponse : Il serait bien que cela soit signalé dès la constatation du fait, afin que nous en informions l'électricien qui passe régulièrement. En l'occurrence, nous le lui avons signalé hier et le nécessaire a été fait.*

- 11- **Certains collaborateurs utilisent leur matériel personnel pour travailler (ordinateur, logiciels, téléphone, voiture, connexion internet,...). Comment pouvons nous envisager une indemnité pour ceux qui utilisent leur matériel personnel ou pouvez vous les identifier et les équiper ?**

Réponse : *quels collaborateurs sont concernés, quels matériels utilisent-ils ? Pour quoi faire et ont-ils l'accord de leur chef de services pour les utiliser ?*

**La Direction va étudier la possibilité d'indemniser les collaborateurs ayant utilisé leur téléphone portable personnel lors des élections régionales.**

**12- Quelle est la réglementation applicable aux fumeurs de cigarettes électroniques (degré de toxicité non évaluée) ?**

Réponse : A France Télévisions les mêmes règles que pour la cigarette sont appliquées : « l'ensemble des locaux relevant de l'entreprise sont des espaces totalement non fumeurs ». C'est le règlement intérieur qui le précise.

**13- Est-il prévu une GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et compétences) après le PDV (plan de départs volontaires) établi jusqu'au 31 décembre 2015 ? Si oui, dans quelles conditions (une évaluation des besoins de service) ?**

Réponse : *Les travaux et les bases de la démarche GPEC ont été présentés lors du 1<sup>er</sup> espace métiers en décembre dernier. Les travaux sont en cours.*

**14- Après les assises avec Delphine ERNOTTE, à quand les chantiers sur les compétences complémentaires, les harmonisations et transpositions à réévaluer ?**

Réponse : *A notre connaissance, rien n'a été prévu à FTV concernant la réévaluation des harmonisations et des transpositions. S'agissant des compétences complémentaires, l'accord compétences complémentaires outre-mer a été mis à la signature des organisations syndicales.*

**15- Les repos compensateurs des employeurs seront-ils payés avec le salaire de janvier 2016 ?**

Réponse : *La mise en paiement de ces repos compensateurs est soumise à la signature de l'avenant n°5.*

**16- Pourquoi ne pas créer des sessions sans mot de passe pour les utilisateurs des machines essentielles à la production ?**

Réponse : *Il est obligatoire d'avoir des mots de passe pour des raisons de sécurité.*

**17- Pourquoi un WC des toilettes pour femmes au 1<sup>er</sup> étage du côté production est-il depuis aussi longtemps hors service ?**

Réponse : *un premier plombier est intervenu mais on attend une expertise d'un 2<sup>ème</sup> plombier car nous avons des fuites d'eau dont l'origine n'a pas été encore décelée. C'est la raison pour laquelle il est hors service actuellement.*

**18- Quand seront disponibles les comptes rendus des précédentes réunions ?**

Réponse : Ils sont disponibles comme habituellement dans les dossiers publics rubrique DP.

**19- Pouvez-vous diffuser aux salariés tous les avenants signés à ce jour depuis la publication de notre convention collective ?**

Réponse : Ils sont disponibles sur Monespace. Nous remettrons des exemplaires à ceux qui le souhaitent.

**20- Peut-on programmer une formation pour tous les collaborateurs à l'utilisation de l'outil « mon kiosque » et vérifier que des postes de consultation fonctionnent pour chaque service ?**

Réponse : Il n'est pas prévu de formation à l'utilisation de Monkioque mais, une prise en main, qui a déjà été faite pour la plupart des collaborateurs. Ceux qui rencontrent encore des difficultés peuvent s'adresser à leur manager ou à Catherine Justinien.

**21- Lors des demandes faites par les collaborateurs dans l'outil « mon kiosque » les délais de réponses sont-ils respectés ? La validation automatique et la validation RH fonctionnent-elles correctement ?**

Réponse : Les collaborateurs s'approprient petit à petit l'outil Monkioque et son utilisation n'est pas encore parfaite. Nous n'avons pas de connaissance de dysfonctionnement sur la validation automatique.

**22- Pour l'ouverture des CPF (compte personnel de formation) peut-on établir de nouveau les modalités d'ouverture et les soldes des collaborateurs ?**

Réponse : Nous allons faire une communication à l'ensemble du personnel et redonner leur solde à ceux qui en feront la demande.

**23- Un collaborateur qui travaille selon un cycle de 5 semaines et qui pose des contreparties obligatoires en repos ou des repos compensateurs dans la semaine 1 du cycle : Lundi RC 00H00 - 07H30, Vendredi RC 07H00 - 15H30, Samedi RC 15H00 – 00H30, Dimanche RC 15H00 - 00H30 et dans la semaine 4 du cycle : Lundi RC 07H00 -15H30, Mardi RC 15H00 - 00H30, Jeudi RC 00H00 - 07H30, Samedi RC 07H00- 15H30, Dimanche RC 07H00 - 15H30, aura-t-il un diminution de rémunération par rapport à celle qu'il aurait perçue s'il avait travaillé ?**

Réponse : Il y a un risque de diminution de la rémunération liée aux éléments variables de la paye

**24- Est- ce que l'ensemble des mesures salariales pour l'année 2015 ont déjà été attribuées aux salariés ?**

Réponse : Le processus est en cours. Dès réception du retour du siège, les salariés concernés seront informés par leur manager.

**25- Qu'avez-vous prévu pour Mme RAMASSAMY après une maladie longue durée ?**

*Réponse : Nous attendons l'avis du médecin du travail afin de prendre les dispositions nécessaires.*

**26- A quand la formation pour les nouveaux élus ?**

*Réponse : Nous avons reçu les propositions des centres de formation. Il nous reste à caler les dates avec les managers.*

**27- Est-il prévu une réorganisation du service de la production ?**

*Réponse : C'est en cours.*

**28- Maryse AMBROISE dénonce les mauvaises conditions de travail dans son service, pouvez-vous mettre en place une réunion avec le responsable hiérarchique du service concerné ?**

*Réponse : Deux réunions ont eu lieu avec le chef de service, François Péronet, une au mois de novembre et une après le départ de Jean-Claude De La Réberdière pour le suivi de l'organisation du service. Lors de ces 2 réunions, aucun problème n'a été remonté à François Peronet. Il serait souhaitable donc, que la question soit précisée.*

**29- Quand et comment se fera la transposition des salariés non encore transposés ?**

*Réponse : Tous les salariés ont été transposés sauf les salariés protégés pour lesquels il est indispensable d'avoir leur accord.*

**30- Sachant qu'il n'y a aucun salarié indépendant, les DP exigent une copie de l'organigramme de l'établissement ?**

*Réponse : Suite à certains changements, les organigrammes sont en cours de modifications et seront bientôt disponibles sur monkiosque. Si vous le souhaitez, nous vous transmettrons les derniers en cours.*

**31- Les DP demandent une copie du type de l'organisation du travail en technique radio, décidée après sa présentation au C.E**

*Réponse : question à préciser, l'organisation du travail en technique radio n'ayant pas changé pour l'instant.*

**32- Combien de salarié avez-vous licenciés en 2015 et pour quels motifs ?**

*Réponse : Nous n'avons pas licencié de salariés en 2015. Il y a eu des fins de contrats.*

**33- Combien de postes permanents et/ou occasionnels avez-vous supprimés depuis 2015 et dans quel cadre ?**

*Réponse : Il n'y a pas eu de suppression de poste sauf, dans le cadre du PDV.*

**34- La direction de l'antenne radio affirme qu'elle a budgété 30 productions extérieures pour 2016. Sur combien est retenu la planification de techniciens ?**

*Réponse : Ce n'est pas une question DP.*

**35- Pourquoi, les horaires de prise de service des techniciens de la radio ne sont pas les mêmes pour tous ?**

*Réponse : Certains sont en horaires variables et d'autres en cycliques.*

**36- Pourquoi en radio, les techniciens, responsables de la réalisation des émissions et de la diffusion sont les moins qualifiés de la chaîne ?**

*Réponse : Les techniciens responsables de la réalisation des émissions et de la diffusion ont les compétences requises pour exercer ces fonctions.*

**37- Les intermittents sont-ils tous transposés ?**

*Réponse : Il n'y a pas de transposition pour les intermittents*

**38- Que devient le remplacement de Philippe NOHILE ? La journaliste pigiste qui occupait le poste jusqu'ici, ayant été mis en carence.**

*Réponse : Le remplacement se fait selon les besoins de la rédaction.*

**39- Les journalistes reporters d'images insistent à nouveau sur la nécessité de changer le système d'entrée à l'arrière du bâtiment. Souvent chargés, en allant ou en revenant de reportages, ce système est pour eux totalement inadapté. Ou en est exactement le remplacement des portes ? Les JRI seront-ils consultés afin de trouver une solution appropriée et satisfaisante pour tous ? Voir réponse question 3.**

**40- Serait-il possible d'abonner numériquement les rédactions à des quotidiens nationaux (Le monde, le Figaro, Libération) ?**

*Réponse : Nous allons étudier cette possibilité.*

**41- En rédaction radio, deux tables utilisées par l'ensemble des journalistes sont branlantes et menacent de s'effondrer. Pourraient-elles être remplacées ?**

Réponse : le changement est prévu début février. L'absence de responsable des services généraux allonge quelque fois le temps de réponse à certaines doléances.

**42-Toujours en rédaction radio, il n'y a pas suffisamment de poste de travail. Une situation obligeant les journalistes à se relayer sur certains postes. Ou en est le projet de réaménagement de la rédaction, tenant compte du nombre de journalistes ?**

Réponse : Un réaménagement de bureau est envisageable mais la capacité de la salle en termes de connexion ne permet plus de rajouter de poste supplémentaire. Par ailleurs, avec le PDTU (poste de travail unique), les profils sont désormais errants, cela signifie que n'importe quel journaliste peut travailler sur n'importe quel poste, les postes ne sont plus nominatifs, en ouvrant son profil on retrouve ses données quelque soit le poste utilisé. Par ailleurs, les journalistes ne sont pas tous présents au même moment, cela permet de pallier l'absence de poste de travail.

**43-Depuis quelques mois le matériel de tournage et de reportage mis à la disposition des journalistes titulaires et pigistes (radio et télévision) est manquant ou incomplet. Réunir ce matériel prend souvent du temps, entraînant parfois des retards sur certains tournages. Serait-il possible de recenser le matériel manquant afin qu'il soit remplacé prochainement ?**

Réponse : Nous attendons l'arrivée des nouveaux caméscopes pour faire le point. Concernant les micros HF, l'appel d'offre a été validé récemment, nous allons également pouvoir faire le point. Concernant le matériel d'enregistrement en radio, nous procédons aux tests de plusieurs enregistreurs en vue de rééquiper le parc radio.

**44-La prime de présentation est aujourd'hui de 7,50€. Mise en place depuis dix ans, elle doit être réévaluée depuis un moment. Quand cela est-il prévu ?**

Réponse : Cette prime est actuellement de 7,62 euros. Sa réévaluation ne dépend pas de nous. En cas d'augmentation nous recevons l'information du siège.

**45-Un renfort payé par Paris est arrivé pour les échéances électorales entraînant des conséquences sur l'emploi des journalistes pigistes. Quelles sont les conditions d'arrivée de la journaliste en question et de son séjour en Guadeloupe (durée de son renfort) ? Qui la prend en charge ?**

Réponse : Laurence Théatin, puisqu'il s'agit bien d'elle, est personnel permanent de l'entreprise FTV. Elle est en renfort en Guadeloupe dans le cadre des échanges entre stations. La prise en charge est faite selon les règles de l'entreprise.

**46-Ou en est le dossier de permanentisation des pigistes ?**

Réponse : C'est toujours à l'étude, nous attendons le calendrier des prochaines rencontres.

**47- Les ordinateurs des rédactions rament... Il n'est d'ailleurs pas possible d'utiliser le logiciel « Assit » pour dérusher sur plusieurs postes de la rédaction télé. Il « bugge ». La connexion est également lente rendant difficile et longue, la mise en ligne des articles et des modules sur le site internet de Guadeloupe 1ère. Un fait dommageable car ce media requiert une certaine réactivité.**

*Réponse : L'ensemble des postes de la rédaction ont été changés (Z230 ). Notre accès internet via l'opérateur Orange, était limité à 4Mo. Il ne pouvait pas nous fournir plus de débit. Une fibre de l'opérateur IDOM est en cours d'installation pour un débit de 10Mo. Celle-ci permettra des temps de réponse sensiblement plus rapides.*

**48- Serait-il possible d'avoir un compte rendu de la dernière réunion concernant le PDV ?**

*Réponse : Merci de préciser la question.*

**49- Les journalistes doivent dorénavant assurer à tour de rôle le fonctionnement du site internet de Guadeloupe 1ère. Une mesure prise, sans formation préalable ou trop ancienne pour plusieurs d'entre eux. Comment cela va-t-il s'articuler ? La crainte est : un accroissement de travail pour les journalistes des deux rédactions.**

*Réponse : Des formations ont été effectuées de façon régulière : une formation il y a 2 ans puis plus récemment, il y a 2 mois. Plusieurs journalistes ont été formés et certains ont même bénéficiés d'une formation individuelle. De plus, François-Joseph Ousselin s'est engagé à accompagner les journalistes qui le souhaitent.*

*S'il faut mettre en place d'autres formations nous sommes prêts à faire le nécessaire : c'est une plus value pour chacun, l'air du temps allant de plus en plus vers ce mode d'information.*

**50- Les opératrices d'habillages, depuis la reprise des émissions, sont très sollicitées par la charge de travail journalier à effectuer. Les risques d'erreur augmentent par rapport au manque de temps pour de la vérification. Faut-il plus de temps de préparation à cette catégorie de personnel ? Exemple le lundi depuis Janvier 2016 : JTM+ JTS+ JTN+ Proximité ?**

*Réponse : Il faudrait que les textes leur parviennent plus tôt (signalé régulièrement en débriefing) de façon à éviter des saisies à la dernière minute, génératrices de tension et d'erreurs. Une rencontre sera planifiée avec ce corps de métiers pour faire le point.*

**51- Quelles sont les modalités d'application des nouveaux contrats des animateurs radio CDI cachetiers ? Y a-t-il un calendrier pour leur transposition ? Ont-ils reçu les informations RH sur ces modalités de mise en application ?**

*Réponse : Le processus est en cours, il est prévu de les recevoir individuellement afin de les informer des modalités d'application de ces nouveaux contrats.*